



MÉTROPOLE DE LYON

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance de **19 novembre 2021**

Compte rendu affiché le

Date de convocation du conseil municipal le **10 novembre 2021**

Présidente : **Madame Hélène GEOFFROY, La Maire**

Secrétaire de séance : **Madame Nadia LAKEHAL**

Nombre de membres		
Art 2121-2 du CGCT	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	42

Membres présents à la séance :

**Hélène GEOFFROY, Stéphane GOMEZ, Matthieu FISCHER, Muriel LECERF, Philippe MOINE, Myriam MOSTEFAOUI, Ahmed CHEKHAB, Antoinette ATTO, Roger BOLLIET, Nadia LAKEHAL, Michel ROCHER, Josette PRALY, Patrice GUILLERMIN - DUMAS, Nassima KAOUAH, Pierre DUSSURGEY, Fatma FARTAS, Pierre BARNEOUD - ROUSSET, Bernard RIAS, Régis DUVERT, Yvette JANIN, Joëlle GIANNETTI, Liliane GILET-BADIOU, Eric BAGES-LIMOGES, Véronique STAGNOLI, Dehbia DJERBIB, Charazède GAHROURI, Christine JACOB, Harun ARAZ, Abdoulaye SOW, Nacera ALLEM, Nordine GASMI, Carlos PEREIRA, David LAÏB, Mustapha USTA, Christine BERTIN, Richard MARION, Ange VIDAL**

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

**Kaoutar DAHOUM à Myriam MOSTEFAOUI  
Yvan MARGUE à Stéphane GOMEZ  
Frédéric KIZILDAG à Nadia LAKEHAL  
Maoulida M'MADI à Carlos PEREIRA  
Sacha FORCA à Christine BERTIN  
Audrey WATRELOT à Christine BERTIN**

Objet :

Budget principal de la ville - Décision  
modificative 2021 n°1

V\_DEL\_211119\_9

## Rapport de Monsieur GOMEZ.

**Mesdames, Messieurs,**

L'impact de la crise sanitaire, déjà identifié en 2020, sur les activités de la Ville persiste en 2021. La Ville a fait le choix de maintenir et de poursuivre les actions débutées en 2020 en faveur de la jeunesse, des sports et de l'enfance que ce soit sur les périodes scolaires ou celles des vacances.

Le maintien des gestes barrières, des protocoles de distanciation à l'école et dans les centres de loisirs mais aussi la mise en place du passe sanitaire sur la période estivale ont nécessité l'adaptation des moyens de la collectivité pour assurer la sécurité de tous lors des activités. Les équipements accueillant du public sont restés fermés les 6 premiers mois de l'année.

De plus, en 2021, la Ville a souhaité proposer une vaccination de proximité pour les vaudais. L'ouverture du centre de vaccination a entraîné des dépenses supplémentaires.

Les coûts liés au COVID pour l'année 2021 s'élèvent à 773 773 euros à ce jour et sont détaillés ci-dessous. Ils concernent l'achat de matériel, des renforts de personnels et des remplacements. Une partie des dépenses avait été prévue au budget primitif 2021. La décision modificative présentée ce jour ajuste donc les montants inscrits en début d'année.

D'un point de vue analytique les dépenses liées à la crise sanitaire sont détaillées dans le tableau ci-dessous.

	<b>Coûts supplémentaires liés à la crise sanitaire pour l'année 2021</b>
Achat de protections (masques, gel hydroalcoolique, etc.)	80 000 euros
Augmentation de la subvention d'équilibre du planétarium (montant supplémentaire pour compenser la perte de recettes)	193 773 euros
Développement des activités durant l'été et renforts (matériel prestation, heures supplémentaires vacataires)	280 000 euros
Centre de vaccination	220 000 euros
<b>Total variation dépenses de fonctionnement</b>	<b>773 773 euros</b>

Cette proposition de décision modificative vise à prendre en compte les évolutions intervenues dans le courant de l'année 2021, tant en fonctionnement qu'en investissement, et plus particulièrement les ajustements des dépenses et des recettes liées à la poursuite de la crise sanitaire.

### **1. Section de fonctionnement**

#### **1.1. Dépenses de fonctionnement**

Cette décision modificative se traduit par une réduction du virement à la section d'investissement de 155 870 euros et une augmentation des dépenses réelles de fonctionnement de 255 876 euros répartie de la manière suivante :

- **Chapitre 011 - Charges à caractère général : - 172 577 euros**

Dans le cadre de la cité éducative, le programme d'action construit avec l'Etat et l'Education Nationale renforce les outils à disposition des acteurs en intervenant plus largement en matériel sur la dotation. Pour ce faire, 67 000 euros prévus en fonctionnement sont transférés à la section d'investissement.

Des crédits complémentaires sont inscrits pour 94 423€ sur les postes eau et assainissement (21 157 €) et chauffage urbain (73 266€).

La poursuite de la politique d'achat et le moindre recours à des prestations extérieures conduisent à désinscrire 200 000 euros de crédits sur ce chapitre.

- **Chapitre 012 – Dépenses de personnel : + 465 000 euros**

Le maintien des distanciations physiques et l'entrée en vigueur du passe sanitaire ont conduit la Ville à adapter ses actions pour accompagner la reprise des activités sportives, culturelles et sociales, notamment en mobilisant plus de personnel (+ 260 000 euros).

De plus, la Ville a mobilisé ses services pour assurer le bon fonctionnement du centre de vaccination ouvert en partenariat avec les services de l'état et grâce à l'engagement des professionnels de santé. Les dépenses à la fin août 2021 s'élevaient à plus de 222 000 euros dont la majorité pour frais de personnel (+ 205 000 euros).

- **Chapitre 65 – Charges de gestion courante : - 36 547 euros**

La fermeture du planétarium au public sur la première moitié de l'année a entraîné une perte de recettes de billetterie importante. Il est donc proposé d'augmenter la subvention d'équilibre du planétarium (+ 193 773 euros).

Il est proposé une évolution des crédits du Fonds Projets Habitants (FPH) et du Fonds Associatif Local (FAL) suite à la notification de nouveaux crédits en cours d'année et à un report de 2020 (+ 26 680 euros).

Un décalage de consommation de crédits des participations et contributions suite à la crise sanitaire s'ajoute à un transfert de crédits de la cité éducative à la section d'investissement (-257 000 euros).

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL
		I	II		III	IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	15 164 785,84	0,00	-172 577,00	-172 577,00	14 992 208,84
012	Charges de personnel, frais assimilés	50 335 000,00	0,00	465 000,00	465 000,00	50 800 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10 347 408,00	0,00	-36 547,00	-36 547,00	10 310 861,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>75 847 193,84</b>	<b>0,00</b>	<b>255 876,00</b>	<b>255 876,00</b>	<b>76 103 069,84</b>
66	Charges financières	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00	1 500 000,00
67	Charges exceptionnelles	238 000,00	0,00	0,00	0,00	238 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>77 585 193,84</b>	<b>0,00</b>	<b>255 876,00</b>	<b>255 876,00</b>	<b>77 841 069,84</b>
023	Virement à la section d'investissement (5)	6 999 610,22		-155 870,00	-155 870,00	6 843 740,22
042	Opérat* ordre transfert entre sections (5)	2 000 000,00		0,00	0,00	2 000 000,00
043	Opérat* ordre Intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>8 999 610,22</b>		<b>-155 870,00</b>	<b>-155 870,00</b>	<b>8 843 740,22</b>
<b>TOTAL</b>		<b>86 584 804,06</b>	<b>0,00</b>	<b>100 006,00</b>	<b>100 006,00</b>	<b>86 684 810,06</b>

## 1.2. Recettes de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement sont proposées en augmentation de 100 006 euros,

réparties de la manière suivante :

- **Chapitre 74 – Dotations, subventions et participation : +3 500 euros**

L'augmentation de 3 500 euros correspond à de nouvelles notifications reçues pour les subventions FAL et FPH.

- **Chapitre 77 - Recettes exceptionnelles : +96 506 euros.**

Un dégrèvement sur la taxe de rejet et la baisse des interventions sur le chauffage donnent lieu à l'émission d'avoirs. Il est proposé d'intégrer ces montants en recettes exceptionnelles.

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL
		I	II		III	IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	400 000,00	0,00	0,00	0,00	400 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 712 031,00	0,00	0,00	0,00	2 712 031,00
73	Impôts et taxes	45 322 752,00	0,00	0,00	0,00	45 322 752,00
74	Dotations et participations	33 285 532,00	0,00	3 500,00	3 500,00	33 289 032,00
75	Autres produits de gestion courante	764 000,00	0,00	0,00	0,00	764 000,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>82 484 315,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 500,00</b>	<b>3 500,00</b>	<b>82 487 815,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	191 106,00	0,00	96 506,00	96 506,00	287 612,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>82 675 421,00</b>	<b>0,00</b>	<b>100 006,00</b>	<b>100 006,00</b>	<b>82 775 427,00</b>
042	Opérat* ordre transfert entre sections (5)	50 000,00		0,00	0,00	50 000,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>50 000,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>50 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>82 725 421,00</b>	<b>0,00</b>	<b>100 006,00</b>	<b>100 006,00</b>	<b>82 825 427,00</b>

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>3 859 383,06</b>
=	
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>86 684 810,06</b>

L'équilibre réel de la section de fonctionnement passe donc de 82 725 421 euros à 82 825 427 euros. Le détail par natures de dépenses et de recettes des propositions de cette décision modificative est précisé dans la maquette budgétaire jointe au présent rapport.

## 2. Section d'investissement

### 2.1. Les dépenses d'investissement

L'ajustement des dépenses d'investissement provient pour l'essentiel d'une régularisation d'un trop perçu de fonds de compensation de la taxe sur les valeurs ajoutées et de la modification des plannings de travaux. La poursuite de la crise sanitaire et les difficultés d'approvisionnement en matière première ont entraîné des évolutions des calendriers de réalisation des chantiers.

Les dépenses d'investissement sont proposées en réduction de 150 865 euros réparties de la manière suivante :

- **Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles : + 40 000 euros**

Cette augmentation provient de l'augmentation des crédits d'étude pour la Médiathèque Maison de Quartier.

- **Chapitre 21 - Immobilisation corporelles : +657 870 euros**

L'augmentation de ce chapitre provient de l'inscription complémentaire de crédits à hauteur de 543 000€ pour intégrer la régularisation de la fraction de TVA correspondant à l'acquisition en 2017 de deux terrains (Gimenez et Kaeser), TVA initialement considérée à tort comme étant récupérable par la voie fiscale. A cela s'ajoutent aussi pour partie les crédits de la cité éducative provenant de la section de fonctionnement afin de financer l'achat de matériel et de mobilier (+

124 000 euros). Des virements de crédits pour financer le renouvellement de matériel suite à un sinistre entraînent une augmentation de 870 euros.

La diminution des crédits d'achat de matériel informatique (-10 000 euros) vient minorer ce chapitre.

- **Chapitre 23 – Immobilisation en cours : -378 787 euros**

400 000 euros de crédit de l'opération relative à l'équipement sportif sont désinscrits du budget 2021. Des crédits pour financer des travaux de raccordement à la fibre et d'installation de caméras sont augmentés de 21 213 euros.

- **Opération d'équipements : - 474 953 euros**

Les 474 953 euros proviennent des évolutions de deux opérations :

Chapitre 216 – Groupe scolaire Cartailhac : -1 211 155 euros

La diminution de ce chapitre provient de l'évolution du décaissement des crédits de travaux de l'opération (- 380 405 euros). L'achat du foncier interviendra en début d'année prochaine suite à la réception de l'acte notarié (-830 750 euros). Il est donc proposé de désinscrire ces crédits du budget 2021.

Chapitre 420 – Médiathèque Maison de Quartier : +736 202 euros

Une partie des crédits désinscrits au chapitre 216 est transférée sur ce chapitre pour correspondre à l'étalement du calendrier des opérations de construction de l'équipement lié à la crise sanitaire.

- **Chapitre 45 – Opérations pour compte de tiers : +5 005 euros**

Ces crédits correspondent à la réalisation de travaux d'office dans le cadre de situation d'incurie. Ils sont équilibrés par une recette du même montant.

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 729 182,24	0,00	40 000,00	40 000,00	1 769 182,24
204	Subventions d'équipement versées	911 085,36	0,00	0,00	0,00	911 085,36
21	Immobilisations corporelles	1 910 743,87	0,00	657 870,00	657 870,00	2 568 613,87
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	8 193 477,01	0,00	-378 787,00	-378 787,00	7 814 690,01
	Total des opérations d'équipement	17 686 639,67	0,00	-474 953,00	-474 953,00	17 211 686,67
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>30 431 128,15</b>	<b>0,00</b>	<b>-155 870,00</b>	<b>-155 870,00</b>	<b>30 275 258,15</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	7 000 000,00	0,00	0,00	0,00	7 000 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>7 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 000 000,00</b>
45...	Total des opé. pour compte de tiers(8)	0,00	0,00	5 005,00	5 005,00	5 005,00
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>37 431 128,15</b>	<b>0,00</b>	<b>-150 865,00</b>	<b>-150 865,00</b>	<b>37 280 263,15</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	50 000,00		0,00	0,00	50 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	2 000 000,00		0,00	0,00	2 000 000,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>2 050 000,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 050 000,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>39 481 128,15</b>	<b>0,00</b>	<b>-150 865,00</b>	<b>-150 865,00</b>	<b>39 330 263,15</b>
						+
	<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>					<b>3 539 089,21</b>
						=
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>					<b>42 869 352,36</b>

## 2.2. Les recettes d'investissement

Dans les mêmes proportions que les dépenses, les recettes d'investissement sont en baisse de 150 865 euros.

• **Chapitre 45 – Opérations pour compte de tiers : +5 005 euros**

Ces recettes équilibrent les dépenses liées aux travaux d'office dans le cadre de situation d'incurie.

• **Chapitre 021 – virement de la section de fonctionnement : - 155 870 euros**

Le virement de la section de fonctionnement est réduit pour équilibrer l'augmentation des dépenses de cette dernière. Cela impacte les recettes de la section d'investissement.

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	8 966 718,20	0,00	0,00	0,00	8 966 718,20
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	15 595 039,78	0,00	0,00	0,00	15 595 039,78
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>24 561 757,98</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>24 561 757,98</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 106B)	2 910 000,00	0,00	0,00	0,00	2 910 000,00
106B	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	4 533 849,16	0,00	0,00	0,00	4 533 849,16
138	Autres subvent° Invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>7 458 849,16</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 458 849,16</b>
45...	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (8)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 005,00</b>	<b>5 005,00</b>	<b>5 005,00</b>
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>32 020 607,14</b>	<b>0,00</b>	<b>5 005,00</b>	<b>5 005,00</b>	<b>32 025 612,14</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	6 999 610,22		-155 870,00	-155 870,00	6 843 740,22
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 000 000,00		0,00	0,00	2 000 000,00

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
041	Opérations patrimoniales (4)	2 000 000,00		0,00	0,00	2 000 000,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>10 999 610,22</b>		<b>-155 870,00</b>	<b>-155 870,00</b>	<b>10 843 740,22</b>
<b>TOTAL</b>		<b>43 020 217,36</b>	<b>0,00</b>	<b>-150 865,00</b>	<b>-150 865,00</b>	<b>42 869 352,36</b>

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>42 869 352,36</b>
---	----------------------

L'équilibre réel de la section d'investissement passe donc de 43 020 217,36 euros à 42 869 352,36 euros. Le détail par natures de dépenses et de recettes des propositions de cette décision modificative est précisé dans la maquette budgétaire jointe au présent rapport.

**En conséquence, je vous propose :**

► d'approuver cette décision modificative du budget principal 2021 de la Ville, ainsi équilibrée en dépenses et en recettes.

## LE CONSEIL MUNICIPAL

**Vu** les articles L2121-29, L2121-1 à L2121-23, R2121-9 et R2121-10 du code général des collectivités territoriales (CGCT) qui concernent le conseil municipal et ses modalités de fonctionnement ;

**Vu** l'arrêté du 27 décembre 2005 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M14 des communes et de leurs établissements publics administratifs ;

**Vu** l'ordonnance n° 2005-1027 du 26 août 2005 relative à la simplification et à l'amélioration des règles budgétaires et comptables ;

**Entendu** le rapport présenté le 19 novembre 2021 par Monsieur Stéphane GOMEZ, premier adjoint, délégué aux Finances, aux Marchés publics, à la Politique de la Ville, au Renouvellement Urbain, au Conseil citoyen, au Transport et aux Mobilités ;

### Après avoir délibéré, décide :

► d'approuver cette décision modificative du budget principal 2021 de la Ville, ainsi équilibrée en dépenses et en recettes.

	Propositions nouvelles	Vote
<b>Fonctionnement</b>		
Dépenses totales	100 006,00	82 825 427,00
Recettes totales	100 006,00	82 825 427,00
<b>Investissement</b>		
Dépenses totales	-150 865,00	42 869 352,36
Recettes totales	-150 865,00	42 869 352,36

<b>Nombre de suffrages exprimés : 42</b>
Votes Pour : 33
Votes Contre : 4
Abstention : 5
Sans participation : 1 – M.MARION

Ainsi fait et délibéré le vendredi 19 novembre 2021.



Pour extrait conforme,

Madame la Maire,

Hélène GEORFFROY

**Rendu exécutoire par transmission en Préfecture**

**Le**

**Madame la Maire,**

Hélène GEOFFROY

